

# ASSEMBLÉE NATIONALE

17 juin 2026

---

DROIT À L'AIDE À MOURIR - (N° 2915)

Commission	
Gouvernement	

Non soutenu

N° 985

## AMENDEMENT

présenté par  
M. Sitzenstuhl

-----

### ARTICLE 6

À l'alinéa 3, substituer aux mots :

« aide à mourir »

le mot :

« euthanasie »

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de repli, pour que le texte soit clair sur ses intentions.